ROZOY FLASH n° 164

Bulletin d'informations communales – **5 novembre 2018**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 octobre 2018

La séance du Conseil Municipal du 19 octobre, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE.

Absents excusés :
Dominique LECLERCQ – pouvoir à Sylvain POULAIN
Olivier THOUANT – pouvoir à Marie-Agnès MARCHAND
Christelle BERNAILLE – pouvoir à Nicolas FRICOTEAUX
Adeline MOINEUSE

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Règlement de l'A.P.V. (Aisne Partenariat Voirie),
- Demande de subvention D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux),
- Demande de subventions Aisne Partenariat Investissement,
- Demande de subventions Aisne Partenariat Voirie,
- Demande de subvention Fonds Départemental d'Animation Locale,
- Demande de subvention D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles),
- Demande de subvention Conseil Départemental (Collégiale),
- Renouvellement de la convention d'adhésion au service prévention et santé au travail 2019-2021,
- Vente de terrains à la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache,
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement,
- Enquête publique : programme pluriannuel de restauration et d'entretien du bassin de la Serre amont,
- Enquête publique : parc éolien des Grands Bails – commune de Montloué,
- Vote de crédits,
- Questions diverses.

Ajouts à l'ordre du jour :
- Convention d'adhésion à l'ADICO (Association pour le Développement et l'Innovation numérique des COllectivités),
- Rapport d'activité de l'USEDA (Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne).

DELIBERATIONS

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

REGLEMENT DE L'A.P.V. (AISNE PARTENARIAT VOIRIE)

M. le Maire informe que l'Assemblée départementale a adopté le 25 septembre 2017 le dispositif Aisne Partenariat Voirie (A.P.V.). Ce dispositif se substitue au Fonds Départemental de Solidarité. Il est destiné à aider les communes et les structures intercommunales à faire face aux travaux réalisés au profit de leur voirie.
Suite à la programmation A.P.V. 2018, un premier bilan du fonctionnement de ce nouveau dispositif a pu être établi.
Ainsi, conformément aux dispositions du règlement de l'APV (cf. clause de revoyure – page 4 du règlement), le comité départemental de pilotage du dispositif A.P.V. s'est réuni le 5 septembre dernier et a proposé certains ajustements du règlement initial. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte les modifications du dispositif A.P.V.

DEMANDE DE SUBVENTION D.E.T.R. (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX),

Le Conseil Municipal sollicite de l'Etat, pour les travaux de réhabilitation de la couverture du logement situé 17 rue G.A. Martin dont la dépense s'élève à 15 362.50 € HT (18 435.00 € TTC), une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, au meilleur taux possible.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AISNE PARTENARIAT INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal sollicite du Département, au titre du dispositif Aisne Partenariat Investissement : :

- une subvention de 20% pour l'aménagement d'un parc paysager au lieudit La Cour des Près,
- une subvention pour l'acquisition et les travaux de réhabilitation de la couverture du logement situé 17 rue G.A. Martin dont la dépense s'élève à 18 740.50 € HT (21 813.00 € TTC).

Le montant résiduel, après subventions, sera pris en charge par le budget communal.

DEMANDE DE SUBVENTIONS AISNE PARTENARIAT VOIRIE

Le Conseil Municipal décide de reporter ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil.

DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DEPARTEMENTAL D'ANIMATION LOCALE

Le Conseil Municipal sollicite du Département, pour la représentation théâtrale « Le Chemin des tirailleurs » prévue le 24 novembre 2018 à la salle des fêtes, dont la dépense s'élève à 1 250.00 €, une subvention au titre du Fonds Départemental d'Animation Locale, au meilleur taux possible.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

DEMANDE DE SUBVENTION D.R.A.C. (DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal sollicite de l'Etat, pour les travaux de restauration de la Collégiale Saint-Laurent, qui s'élèvent à 2 569 494.41 € HT, soit 3 083 393.29 € TTC – d'après l'estimation faite par le Cabinet BRUNELLE, une subvention au meilleur taux possible.

La première tranche de travaux s'élève à 757 884.77 € HT, soit 909 461.72 € TTC.

Le montant résiduel, après subventions, sera pris en charge par le budget communal.

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal sollicite également une subvention du Département, pour les travaux de restauration de la Collégiale Saint-Laurent, au meilleur taux possible.

Le montant résiduel, après subventions, sera pris en charge par le budget communal.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL 2019-2021

La convention d'adhésion auprès du Service de Médecine Professionnelle et Préventive se termine en décembre 2018.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer, avec le Centre de Gestion de l'Aisne, le renouvellement d'adhésion à cette convention pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2021.

Pour rappel ce service se décline en 3 missions : surveillance médicale des agents, actions sur le milieu professionnel (adaptation des postes de travail) et mission d'étude (cellule d'étude sur le reclassement et le maintien dans l'emploi).

VENTE DE TERRAINS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE LA THIERACHE

Le Conseil Municipal décide de vendre à la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache, les parcelles de terrains cadastrées :

- section ZT n° 2, 3 et 132 lieudit « Le Grand Hôtel » et ZT n° 134 « 997 Rue Charles de Gaulle », d'une contenance totale de 49 a 05 ca, au prix de 5 640.75 €.
- section ZT n° 106, 107, 108, 109, 110, 111, 113, 115, 116 et 117 lieudit « Le Grand Hôtel », d'une contenance totale de 01 ha 73 a 71 ca, au prix de l'euro symbolique.

Les actes de vente seront reçus par Maître BOURDAIRE, notaire à ROZOY-SUR-SERRE.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer toutes les pièces à cet effet. Les frais correspondant à ces ventes seront à la charge de l'acquéreur.

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport annuel de l'exercice 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement émanant de la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, prend acte de la communication par M. le Maire de ce rapport qui peut être consulté en mairie par toute personne le souhaitant.

ENQUETE PUBLIQUE : PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU BASSIN DE LA SERRE AMONT

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a reçu de la part de la Direction Départementale des Territoires de l'Aisne un dossier d'enquête publique sur la demande de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale au titre du code de l'environnement concernant le programme pluriannuel de restauration et d'entretien du bassin de la Serre amont.

Ce projet porte notamment sur les travaux de restauration (protection des berges, mise en place de zones d'abreuvement, restauration de zones humides, suppression de merlons de curage) afin d'améliorer les capacités d'écoulement des eaux et la stabilité des berges ; d'arasement du seuil de l'ancien moulin de

LISLET et du seuil de CHAOURSE; de renaturation du ru de VIGNEUX ; d'entretien des cours d'eau du bassin versant de la Serre amont avec gestion de la végétation rivulaire ; d'enlèvement des embâcles et de lutte contre les plantes invasives sur le territoire des communes concernées par l'enquête.
Le Conseil Municipal donne un avis favorable au programme pluriannuel de restauration et d'entretien du bassin de la Serre amont.

ENQUETE PUBLIQUE : PARC EOLIEN DES GRANDS BAILS – COMMUNE DE MONTLOUE

Le Conseil Municipal décide de reporter ce dossier à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil.

VOTE DE CREDITS

Le Conseil Municipal vote les crédits suivants :

Dépenses de Fonctionnement :		
C/673 :	+	130.00 €
C/022 :	-	130.00 €
Dépenses d'Investissement :		
C/2183.33 :	+	172.00 €
Recettes d'Investissement :		
C/10222 :	+	172.00 €

Ce vote de crédits n'a aucune incidence sur l'équilibre global du budget.

CONVENTION D'ADHESION A L'ADICO (ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES)

Le 25 mai 2018 est entré en vigueur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).
L'ambition du RGPD est de renforcer les droits des personnes et mieux protéger les données des administrés (nom, prénom, adresse mail, numéro de sécurité sociale…).
Il est nécessaire de désigner un délégué à la protection des données (DPO). Les collectivités locales doivent se mettre en conformité sous peine d'amendes.
Il est décidé d'adhérer à l'ADICO (Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités).
Cette convention prend effet à compter du 1er janvier 2019 pour une durée de 4 ans.
Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer tout document afférent à cette adhésion et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'USEDA (UNION DES SECTEURS D'ENERGIE DU DEPARTEMENT DE L'AISNE)

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport d'activité sur la maintenance de l'éclairage public de la commune émanant de l'USEDA.
Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, prend acte de la communication par M. le Maire de ce rapport qui peut être consulté en mairie par toute personne le souhaitant.

QUESTIONS DIVERSES

CHEMIN DE RAILLIMONT

Un arrêté commun avec la commune de Raillimont va être pris pour l'installation d'un panneau 50km/h et un panneau 3t5 pour le chemin qui mène à FRAILLICOURT.

TERRAIN PETANQUE

Un projet de terrain de pétanque a été déposé par des administrés. Il est nécessaire que les premiers travaux soient effectués sur le site de la Cour des Prés pour pouvoir envisager ce projet.

M. le Maire propose un tour de table :

Marie-Agnès MARCHAND demande si la date de réouverture de la déchetterie est connue. A ce jour, aucune information n'a été communiquée à la mairie.

Roger POTET informe qu'un passage piétons lui a été demandé en face de TRIGANO SERVICE. Cette question sera évoquée lors de la prochaine réunion de la commission sécurité routière.

Patricia CARAQUIN évoque le mauvais stationnement récurrent de véhicules sur les trottoirs, obligeant les piétons à marcher sur la route, plus particulièrement rue Charles de Gaulle au niveau de l'embranchement avec la route de la Neuville.

Lucienne BEKALAREK signale et déplore les inscriptions sur le mur extérieur du local des associations (au-dessus de la poste), la rampe cassée (danger).

La séance du conseil municipal est clôturée à 23h40.

Informations générales

Déchetterie – message de la Communauté de Communes Les Portes de la Thiérache

La déchetterie de Rozoy sur Serre, fermée suite à l'incendie criminel du 25 septembre, a rouvert ses portes le lundi 29 octobre.
Cependant, le conteneur dans lequel étaient stockés les déchets dangereux ayant complètement brûlé, les déchets dangereux ne seront pas acceptés.

RESTOS DU CŒUR

RENCONTRE AVEC LES FAMILLES
CAMPAGNE D'HIVER 2018/2019

Les rencontres avec les familles pour bénéficier de l'aide alimentaire et autres services des Restos du Cœur auront lieu aux dates suivantes :
Lundi 5, mardi 6 et jeudi 8 novembre, de 14h à 17h, au local des Restos du Cœur, 273 rue Charles de Gaulle à ROZOY SUR SERRE.
Merci de vous munir de tous justificatifs **originaux récents** habituels (Identité, revenus et charges).
Tél : 03.23.98.82.08 ou 06.86.28.37.24.

OPERATION DERATISATION

Chaque année, des dégâts considérables sont causés par les rats, les souris et les mulots.
C'est la raison pour laquelle la commune a décidé d'entreprendre une **campagne de dératisation du 8 au 15 novembre 2018.**
Les employés communaux vont placer le raticide pour la dératisation des locaux publics, des égouts …. En même temps, il est expressément demandé à tous les habitants ayant constaté chez eux la présence de ces nuisibles, de se procurer du raticide qui sera **disponible gratuitement en mairie à partir du 7 novembre 2018.**

MANIFESTATIONS A VENIR

Mercredi 7 novembre	**VEILLÉE Départementale - centenaire de l'armistice – 18h30 –** Salle des fêtes
Dimanche 11 novembre	**Cérémonie commémorative – Rassemblement à 9h45 –** Hôtel de ville
Mercredi 14 novembre	**BELOTE** organisée par "Les Aînés Rostands" – partir de 14h – Salle des Fêtes
Vendredi 16 novembre	**BELOTE** organisée par l'APE du Collège – à partir de 20h – Salle des Fêtes
Mercredi 21 novembre	**CINÉMA – MA FILLE – 20h –** Drame, thriller **français** – 1h20
Samedi 24 novembre	**MARCHÉ DU TERROIR – Résidence Hélisende** – de 10h à 17h
Samedi 24 novembre	**THÉATRE – LE CHEMIN DES TIRAILLEURS –** Salle des Fêtes – 20h - **ENTRÉE LIBRE**
Mardi 27 novembre	**CINÉMA – J'AI PERDU ALBERT – 20h -** Comédie franco-belge – 1h40
Vendredi 30 novembre	**LOTO organisé par l'APE Ecole publique –** ouverture 18h30 – Début des jeux 20h
Dimanche 9 décembre	**MARCHÉ DE NOËL – Organisé par le Comité des Fêtes, le Foyer Rural et la Municipalité** - Salle des Fêtes – de 10h à 18h
Jeudi 20 décembre	**CINÉMA – L'AMOUR FLOU – 20h –** Comédie française – 1h37
Vendredi 28 décembre	**SÉANCE GRATUITE DE NOËL – DILILI A PARIS – 15h30 –** Dessin animé français – 1h35

VISITE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE 7 NOVEMBRE 2018

Mercredi 7 novembre 2018, le Président de la République se rendra à l'EHPAD de Rozoy sur Serre, dans le cadre de son itinérance mémorielle.

À cette occasion, il est possible de l'accueillir à son arrivée sur place.

Les personnes qui le souhaitent sont donc invitées à se rassembler le jour même, pour 15h30, rue de la cour des Près, munies d'une pièce d'identité (obligatoire).

Les mesures de sécurité éventuelles vous seront précisées sur place.

RANDONNEES PEDESTRES
Dernières dates exercice 2018

- mardi 13 novembre
- samedi 24 novembre
- mardi 11 décembre

Départ 14h
Place de l'Europe

VEILLEE DEPARTEMENTALE DU 7 NOVEMBRE 2018

Le 7 novembre 1918, les plénipotentiaires allemands venus demander l'armistice arrivent au contact des premières lignes françaises à LA FLAMENGRIE près de La CAPELLE dans l'Aisne, où le cessez-le-feu est sonné pour la première fois à 20h20 par le caporal-clairon Pierre SELLIER, surnommé *le clairon de l'Armistice*. Le monument de La Pierre d'HAUDROY, inauguré en 1925, marque l'emplacement exact où eut lieu le premier acte du processus qui permit de mettre fin à la Première Guerre mondiale.

Le mercredi 7 novembre 2018, à cet endroit, en fin d'après-midi et soirée, aura lieu la commémoration officielle du centenaire du premier cessez-le-feu, **sous la présidence du Président de la République.**

Afin de permettre aux Axonais de s'associer à cet évènement de portée nationale, le Département propose à l'ensemble des communes de participer à la grande veillée départementale « l'Aisne sur le Chemin de la Paix » en organisant un moment de partage et de fraternité.

La commune de ROZOY SUR SERRE s'est inscrite à cet évènement et tous les Rostands et Rostandes sont invités à se rassembler, à 18h30, à la salle des Fêtes.

- **Remise de prix aux enfants** de 8 à 12 ans ayant participé au **jeu concours**, organisé à cette occasion, sur le thème de la fraternité, les thématiques de la fin de la guerre, la libération de la commune ou un évènement marquant de cette période.... Un jury évaluera les 3 meilleurs dessins, BD, maquettes, poèmes ….
- **Distribution** de petits drapeaux, de broches aux personnes présentes.
- **Lecture** de textes.
- **RESTAURATION GRATUITE** (gaufres, cidre…)

Venez nombreux.

11 NOVEMBRE 2018

ROZOY SUR SERRE
Rassemblement à 9h45 devant l'Hôtel de ville.
Défilé jusqu'au Monument aux Morts.
Après le défilé, vin d'honneur et distribution de brioches à la Salle des Fêtes.

A l'annonce de l'armistice du 11 novembre 1918, les cloches de l'ensemble des communes de France ont sonné à la volée, laissant une empreinte mémorielle très puissante.
Pour célébrer le centenaire de l'armistice, ce 11 novembre 2018, les cloches retentiront à la volée, à 11h.

Spectacle pyrotechnique au monument de la PIERRE d'HAUDROY organisé par le Conseil Départemental de l'Aisne et la Commune de LA FLAMENGRIE, à 19h.

Centre d'Animation de Soins et Services pour Personnes Agées de l'Aisne

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018 – 14h00
Mairie – salle des mariages

Les personnes, âgées de 60 ans et plus, sont conviées à la présentation de 3 ateliers :

« Ateliers mémoire », pour entretenir sa mémoire.
« Seniors connectés », pour s'initier ou approfondir ses connaissances sur l'utilisation de l'outil informatique.
« Seniors Automobiles », pour actualiser ses connaissances sur la nouvelle réglementation de la sécurité routière et découvrir les autres moyens de transport.

CHANTIER D'INSERTION

La Communauté de Communes recrute 8 à 10 personnes en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) au sein du chantier d'insertion.
Démarrage du chantier au 1er janvier 2019.
CDDI de 4 à 6 mois, 20 heures par semaine, rémunéré au SMIC.
Sont éligibles les **bénéficiaires du RSA**, les **travailleurs handicapés,** les **allocataires de l'ASS** et les **jeunes de moins de 26 ans.**
Candidatures (CV) à envoyer **avant le 3 décembre 2018** à la Communauté de Communes.
Les recrutements ont lieu **le mardi 11 décembre 2018**.
Pas de formation spécifique exigée, vous pouvez postuler quel que soit votre profil.

C.C.A.S. de ROZOY SUR SERRE - Service d'aide à domicile
APPEL A CANDIDATURE

Création d'un emploi d'agent social territorial, à compter du 1er décembre 2018.
Diplôme exigé : auxiliaire de vie sociale - Expérience professionnelle souhaitée.
Un minimum de 10 heures hebdomadaire sera rémunéré, ou plus suivant les demandes d'intervention.
Lieu de travail : ROZOY SUR SERRE
Renseignements et rendez-vous auprès de la mairie au 03.23.98.50.04.

Armée de Terre
Information et Recrutement

			Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
HIRSON	C.I.O. Rue du jeu Battoir	09h00 à 12h00 13h30 à 16h00	X	X	6	3	6	6
GUISE	Mission locale 133, rue	09h00 à 12h00	10	X	11	9	~~13~~ reporté au 15	11
VERVINS	Mission locale Mairie 03.23.98.91.48	14h00 à 16h00	10	X	11	9	~~13~~ reporté au 15	11
HIRSON	Mission locale Rue Michelet	09h00 à 12h00 13h30 à 16h00	19	21	19	23	20	X

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de L'AISNE
44, rue Vinchon – 02000 LAON
Tél. : 03.23.26.72.38 – Mail : grs-ne-cirfa-terre-laon.accueil.fct@intradef.gouv.fr

L'armée de terre recrute et forme 15 000 hommes et femmes dans 100 spécialités différentes : cuisiniers, mécaniciens, combattants de l'infanterie, maîtres-chiens, conducteurs PL, gestionnaires, informaticiens, électromécaniciens, pilotes hélicoptère, opérateurs transmissions….
Vous avez entre 17,5 et 29 ans, sans diplôme à Bac +5, vous avez effectué votre journée défense et citoyenneté, vous possédez le goût de l'effort, vous souhaitez acquérir une 1ère expérience, venez vous informer.
Contacter le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Laon au 03.23.26.72.38.

Vous êtes en **Terminale,** volontaire pour découvrir l'Armée de terre en stage de 8 jrs (vacances scolaires)
(Préparation Militaire)

Veuillez vous faire connaitre au **03.23.26.72.66**
ou sur RDV
au 44 rue VINCHON 02003 LAON